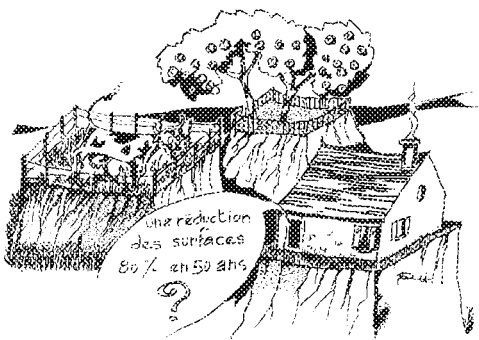


LES PRÉS-VERGERS UN SYSTEME ADAPTE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Reprise d'un article de Frédéric Coulon, la lettre du bocage n° 4, février 2000.

L'heureux mariage de l'arbre et de la vache, du fruit et du lait à qui nous devons les prés-vergers, n'est pas sorti indemne du développement de l'arboriculture intensive. Avec une réduction des surfaces d'au moins 80 % en 50 ans, les prévergers ont été touchés bien plus radicalement que les haies. Quelques initiatives tentent de prolonger une espérance de vie qui aujourd'hui ne dépasse pas 20 ans.



L'âge d'or des prés-vergers remonte au siècle dernier. Dans une économie rurale où dominant l'autoconsommation et la commercialisation de proximité, le pré-verger apparaît comme un progrès technique indéniable. Il permet d'associer dans les régions d'élevage plusieurs productions sur la même surface : herbe pour le bétail et fruits pour les hommes. Si la Normandie concentre un bon tiers des prés-vergers, d'autres régions sont encore bien pourvues : la Bretagne, les Pays de Loire et le Nord-Est de la France (Lorraine, Alsace). À chaque terroir, sa production : pommier à cidre en Normandie et en Bretagne, mirabelliers de Lorraine ou quetsches d'Alsace, prune d'Ente (pruneau d'Agen), cerisiers d'Itchaxou.

Un abandon programmé

160 000 hectares en 1998 contre certainement plus d'un million au début du siècle, avec une régression de plus d'un tiers entre 1982 et 1998, la disparition des prés-vergers se poursuit à un rythme élevé. Comment un système très productif au XIX^{ème} siècle, par l'optimisation de l'espace agraire et la diversification qu'il procure a-t-il pu connaître

une telle hécatombe ? Ces mouchoirs de poche de quelques hectares qui entouraient les corps de ferme se sont tout d'abord montrés inadaptés aux nouveaux standards agricoles (augmentation et uniformisation des productions, mécanisation). Les prés-vergers ne peuvent être conduits que de manière extensive, selon les principes de l'agriculture biologique.

Autre facteur : l'obligation faite aux propriétaires de choisir entre deux "métiers", ceux d'arboriculteurs et d'éleveurs. La non-prise en compte des systèmes mixtes au niveau des aides communautaires - hormis les récentes mesures agri-environnementales - ne leur permet pas de conjuguer prime à l'herbe et aides à l'arboriculture. L'absence d'appui technique spécifique, l'orientation de la recherche sur la mise au point de nouvelles variétés pour les vergers de basse tige amplifieront le mouvement.

Le déclic associatif

Grâce à la mobilisation depuis 20 ans d'associations pomologiques (croqueurs de pomme, société pomologique du Berry, association pomologique de Normandie, Association de sauvegarde des variétés fruitières de terroir de Picardie...), on redécouvre l'intérêt de ces milieux, tant du point de vue de la biodiversité - maintien des prairies naturelles, conservation du patrimoine génétique - que patrimonial. Relayé par les conservatoires régionaux, ce long travail a révélé une petite partie de l'extrême richesse variétale : 1300 variétés de pommes en Normandie, autant dans le Nord, sans oublier la diversité des

savoir-faire attachés aux prés-vergers : greffage, conduite du verger, protection des arbres (animaux), conduite du cheptel et transformation des fruits. Plus récemment, à côté des démarches AOC, plusieurs opérations de restauration dans le cadre des "mesures agri-environnementales" ont été mises en œuvre par les parcs naturels ou les ADASEA, avec le soutien du Fonds de gestion de l'espace rural (FGER) ou de programmes européens (Interreg, Leader). Fait nouveau, certaines d'entre elles mettent au premier plan l'intérêt économique de la restauration des prés-vergers.

Signe encourageant : les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à être convaincus qu'il leur est possible de dégager des revenus corrects de la production combinée de lait et de fruit*. Ceci rencontre l'attrait des consommateurs pour les produits authentiques de qualité. Les acteurs de plusieurs départements soutiennent ces démarches qui maintiennent une identité paysagère forte et confortent les politiques de développement de tourisme rural. Cependant le montant des aides à la replantation peu incitatif (150F en moyenne par arbre) et la longue durée avant une pleine production (environ une dizaine d'années) constituent des freins majeurs au renouveau des prés-vergers.

Le pré-verger est une prairie fauchée ou pâturée, plantée de fruitiers de haute tige.

La densité des arbres doit être inférieure à 100 arbres/ha. Un fruitier est dit de "haute tige" dès lors que son tronc mesure plus de 1,60m.

* NDLR : un verger d'une dizaine d'hectares produit en moyenne de 10 à 12 t/ha/an de pommes.

Visite d'un pré-verger

Le 17 juillet, M. George Toutain, chercheur INRA à la retraite, nous a invités à visiter son pré-verger à Fontaine Lavaganne, près de Beauvais, en limite de la région Normande. Conduit selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et donc sans pesticide, ce verger, constitué essentiellement de pommiers à cidre présente un remarquable état sanitaire. Visite.



Sur une surface de 2,5 ha, ce pré-verger associe des pommiers et des poiriers à un groupe de 9 génisses de race Salers. Repris voici 12 ans, après des cultures céréalières conventionnelles, le terrain, plutôt argileux, a été progressivement planté avec de nombreuses variétés, classiques, locales, voire familiales, parfois anciennes, soit une centaine de variétés de pommiers (essentiellement à cidre, mais aussi à couteaux) et une vingtaine de variétés de poiriers (à poiré et à couteaux). La parcelle est entourée de haies, plantées d'un mélange d'espèces locales (charme, houx, noisetier...) en même temps que le verger. Ces haies, qui devraient atteindre à terme une hauteur de 4 à 5 mètres, sont un facteur important de biodiversité et protègent les fruitiers du vent, des gelées... et des exploitations céréalières conventionnelles voisines.

Une prairie naturelle.

Sur sa prairie naturelle riche en agrostis, pâturin, brome, fétuque et trèfle, M. Toutain reçoit en pension des animaux des éleveurs voisins. Cette année ce sont 9 génisses Salers qui, curieuses, nous ont suivi le temps de la visite. Les animaux rentrent à couvert en novembre et reçoivent l'hiver à l'étable du foin et de la betterave fourragère en complément. La prairie est fauchée après le départ des bêtes et reçoit une fois par an un apport organique sous

forme de compost à base de fumier d'ovins, de fumier de bovin et de déchets verts (cette année en raison des conditions climatiques, l'épandage a été réalisé partiellement).

- et un verger soigné.

Les arbres sont conduits en gobelet différencié avec conservation de 3 à 4 charpentières, ce qui permet une bonne aération, importante vis-à-vis des problèmes sanitaires liés au climat humide de la région, et un ensoleillement maximal. La présence d'animaux oblige à protéger les troncs et à soigner la taille : les branches ne doivent pas trop retomber ce qui n'est pas évident lorsqu'elles sont chargées de fruits.

- sans grand problèmes sanitaires

Si la taille aérée permet d'éviter des problèmes majeurs, elle n'évite pas complètement les chancres : une élimination physique a lieu lors de la taille en vert (juillet-août), les plaies et les chancres sont alors soignés avec un emplâtre à base d'argile verte additionnée d'un mélange de cuivre et de lithothamme. Les années à forte pression, un traitement à base de cuivre peut être effectué. Auparavant, M. Toutain luttait contre le Carpocapse par confusion sexuelle mais a arrêté tout contrôle, la faible pression du ravageur ne justifiant pas de lutte ciblée. Il a pu par contre repé-

rer les variétés tolérantes bien adaptées et celles présentant une certaine sensibilité au parasite.

Le seul problème majeur serait le dépérissement, souvent latéral, de certains arbres situés en bordure d'une haie qui ne les protège pas complètement. M. Toutain soupçonne les herbicides appliqués dans la parcelle voisine qui poussés par le vent viendraient se déposer sur la haie et les arbres voisins.

La production par arbre se situe, à 10 ans, entre 40 et 100 kg ; dans le verger de 17 ans, les rendements vont de 200 à 400 kg par arbre selon les variétés. Un problème pourrait être l'alternance de la production ; en effet les arbres ont tendance à produire très fortement une année et se "reposer" l'année suivante. Rapporté à l'échelle de la parcelle ce déséquilibre est estompé et les récoltes régulières.

Mise en place d'expérimentation

Plusieurs expérimentations sont menées à petite échelle sur les "activateurs biologiques", destinés à accroître les défenses immunitaires des fruitiers face au parasitisme. Pour l'instant, ces essais, mis en place voilà 2 ans et prévus sur 4 ans, ne montrent aucune différence entre sujets traités et témoins.

Le Manse Horticole d'Insertion Sociale

Membre du Mouvement Pour les Droits des Générations Futures (DRGF), M. Toutain a mis sur pied un projet de "Manses Horticoles d'Insertion Sociale" dans le cadre de la mise en valeur durable de l'espace rural. Outre son objectif social : réinsertion d'une personne en difficulté par la prise en charge d'un potager et d'un verger, qui doivent lui permettre de retrouver une activité, une dignité et lui fournir des produits de qualité, ce projet est aussi un moyen de restaurer les vergers agrestes situés à proximité des zones urbaines.

Sur un hectare, mis à disposition par des volontaires, le bénéficiaire pourra cultiver, avec l'appui technique des membres du projet, un potager et un petit pré-verger conduits en agriculture biologique. ❧

Contact : Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures,
11, Grand'Rue - 60690 Fontaine Lavaganne.
Fax : 03 44 46 32 72